

## Diplôme universitaire

# « Histoire des familles et généalogie »

Depuis 2023, l'École nationale des chartes délivre un diplôme universitaire intitulé « Histoire des familles et généalogie », qui vise à enseigner et structurer les savoirs et connaissances pour mener à bien des recherches en généalogie.

À la suite de ces enseignements, donnés par des professionnels des domaines concernés (archivistique, histoire des institutions et des sources, initiation au droit, onomastique, paléographie, outils bibliographiques et

numériques, etc.), vous serez armés pour établir l'histoire d'une famille, faire de la prosopographie et, bien sûr, lire et comprendre les documents qui servent de sources à l'établissement d'une généalogie en toute autonomie.



## Compétences et objectifs visés

- Comprendre l'histoire des familles à l'aune de l'histoire des institutions et de la production documentaire liée à leur activité, de l'époque moderne à nos jours
- Identifier et maîtriser les sources de la recherche généalogique
- Reconstituer les liens généalogiques grâce à la lecture et à l'interprétation des documents dans leur contexte historique et institutionnel
- Mobiliser les connaissances de droit successoral, familial ou foncier pour répondre aux questions de la recherche en généalogie
- Diversifier les sources de renseignements sur un individu et sur sa famille
- Reconnaître et interpréter l'histoire des systèmes emblématiques, ainsi que l'évolution de la toponymie et de l'onomastique

## Conditions d'admission

- Diplôme de master 2 ou équivalent (bac+5)
- Frais d'inscription : tarif unique, 5 000 euros
- Candidature : envoyer CV, copie du diplôme, et lettre de motivation à [formation.continue@chartes.psl.eu](mailto:formation.continue@chartes.psl.eu) avant le 22 mai 2025

## Enseignements

Les enseignements seront complétés par un stage (max. 6 semaines)

- 509 heures de formation (dont 201 heures de cours et 308 heures de stage)
- 60 ECTS
- Durée : une année universitaire

Enseignement	Heures	ECTS
<i>Conférence de rentrée : Qu'est-ce que la généalogie ?</i>	3	0,5
<i>L'accès aux archives</i>	6	1,5
<i>Les sources de la généalogie I et II</i>	48	12
<i>Initiation au droit</i>	24	6
<i>Les institutions et leurs archives : l'Ancien Régime</i>	18	4
<i>Onomastique</i>	9	3
<i>Prosopographie et histoire sociale</i>	3	1
<i>Héraldique et emblématique</i>	24	6
<i>Paléographie</i>	60	10
<i>Instruments et ressources en ligne pour la généalogie</i>	6	1
<i>Stage et rapport de stage</i>	308	15
	509	60

## Débouchés

- Généalogiste auprès d'une étude de professionnels
- Entreprenariat dans le domaine de la généalogie familiale ou successorale
- Vacations de recherche ou participation aux projets d'institutions publiques ou de sociétés privées, dans le domaine d'expertise du diplôme

## Calendrier

- Candidatures : **du 1<sup>er</sup> mars au 22 mai 2025** (CV, lettre de motivation d'une page, copie du diplôme niveau bac+5)
- Communication de la liste des admis : **6 juin 2025**
- Inscriptions administratives/pédagogique (parcours unique, pas d'options) : **du 10 juin au 29 août 2025**
- Rentrée et début des cours : **12 septembre 2025**



## Contact

Pour tout renseignement :  
[formation.continue@chartes.psl.eu](mailto:formation.continue@chartes.psl.eu)

[www.chartes.psl.eu](http://www.chartes.psl.eu)